



**Le Crédit Industriel et Commercial (CIC) signe un partenariat de long-terme pour accompagner Solarhona dans la transition énergétique et le développement du photovoltaïque**

Spécialiste du développement de projets photovoltaïques, Solarhona, filiale de CNR (Compagnie Nationale du Rhône), a officialisé la signature d'un emprunt bancaire qui va contribuer à financer son plan d'investissement d'envergure. Conclu pour le compte de sa plateforme Solarhona Invest, ce contrat a été signé avec le CIC aux côtés de deux autres groupes bancaires.

Grâce à cet accord de long terme, inédit sur le marché des énergies renouvelables, Solarhona peut désormais compter sur un outil adapté pour financer son ambition : construire un millier de centrales photovoltaïques au sol, sur toitures ou sur ombrières dans la vallée du Rhône d'ici 2034.

Sur un marché du photovoltaïque où l'emprunt bancaire représente 70 à 90 % de l'investissement nécessaire à la construction d'une nouvelle installation, l'accord noué par Solarhona fait figure d'exception. La société a sécurisé suffisamment de ressources pour financer, en moyenne, une centaine de projets photovoltaïques par an. Renouvelable deux fois, le dispositif prévoit une phase initiale de trois ans, d'un montant de près de 100 millions d'euros.

L'accord de long terme noué avec le CIC, intervenu en tant qu'arrangeur, permet également de réduire sensiblement le délai de mise en service des centrales solaires. En économisant la phase traditionnellement consacrée à la recherche d'organismes prêteurs et en bénéficiant d'un processus d'audits bancaires adapté, Solarhona pourra lancer la construction de ses centrales photovoltaïques dès sécurisation du foncier et obtention du tarif d'achat de l'électricité.

Un gain de temps significatif, à l'heure où la France doit multiplier par deux le rythme de développement des énergies renouvelables dans les territoires.

« Cette signature est majeure pour Solarhona car elle nous octroie une capacité d'investissement qui permettra à des centaines de projets photovoltaïques de voir le jour. A travers cet accord inédit imaginé avec nos partenaires bancaires, que je remercie chaleureusement, ce sont plusieurs millions de kilowattheures d'électricité décarbonée qui pourront être produits localement, avec les territoires. » **a déclaré Maëlle Vanderkam, Directrice générale de Solarhona**

« Le CIC est très heureux de pouvoir soutenir Solarhona dans le déploiement de ses centrales solaires au travers d'un partenariat à long terme qui va permettre d'accélérer le développement du photovoltaïque dans nos territoires. Par cette opération, le CIC confirme son engagement dans la transition énergétique et remercie Solarhona, la CNR (Compagnie Nationale du Rhône) et ses partenaires pour leur confiance » **a déclaré Philippe Schatzlé, Responsable des Financements de Projets du CIC.**

### **A propos de CIC Financements Structurés :**

Créé en 1993, le département Financements Structurés du CIC regroupe 5 activités que sont le financement d'actifs, d'acquisitions et de projets, la syndication et la titrisation opérant depuis Paris, Londres, New-York et Singapour.

Fort d'une équipe de 145 experts à travers ses différents bureaux, CIC Financements Structurés apporte à ses clients une expertise globale selon les besoins de ses clients.

[www.cic-structuredfinance.eu](http://www.cic-structuredfinance.eu)

Au sein des activités de CIC Financements Structurés, l'équipe des Financements de Projets soutient les clients du groupe dans le secteur des infrastructures et dans tous les principaux domaines liés à la transition énergétique.

### **CONTACT – CIC Financements Structurés**

Financements de Projets

Philippe Schatzlé

[philippe.schatzle@cic.fr](mailto:philippe.schatzle@cic.fr)